

**GROUPEMENT PILOTAGE DE LA PERFORMANCE**

Service Sécurité et Qualité de Vie en Service

Clermont-Ferrand, le **24 AVR. 2024**

Réf. : GPP/NR/EB/N°44/2024

Affaire suivie par :

Emilie BARRAT

☎ 04.73.98. 80. 58

☎ 04.73.98.65.80

✉ [e\\_barrat@sdis63.fr](mailto:e_barrat@sdis63.fr)

**NOTE DE SERVICE**

**NS/OPS/GPP/SQVS/2024/N°1**

Objet : Mesures de prévention contre les risques de toxicité liés aux fumées d'incendie

Annexes :

- Guide de prévention des risques liés aux fumées d'incendie ;
- Règlement départemental d'habillement : entretien ;
- Fiche technique sécurité CDA ;
- Fiche technique sécurité COEPT.

**1) CONTEXTE :**

La présente note a pour objet de rappeler les règles et procédures devant être mises en œuvre afin de préserver la santé des sapeurs-pompiers face à l'exposition des fumées d'incendie.

La prise en compte des risques liés à l'exposition aux fumées d'incendie a conduit le Sdis à améliorer la protection des sapeurs-pompiers par la mise en place de protocoles, de formations et d'informations et l'acquisition de matériels depuis 2018.

L'exposition potentielle, de part nos activités, aux risques liés aux fumées d'incendie est fréquente par :

- L'inhalation de la fumée lors d'un incendie.
- L'inhalation des poussières et particules lors du déshabillage et de la phase post déblai jusqu'au retour en CIS.
- La pollution par les mains et les gants pleins de suie.
- Lors du rangement du matériel souillé, dans les cabines des engins.

**2) LES MESURES ET PROTOCOLES ACTUELLEMENT VALIDES**

Afin de prémunir les sapeurs-pompiers des risques liés à la toxicité des fumées, les mesures et protocoles validés sont les suivants :

- Avant l'intervention :
  - o Respecter les précautions d'emploi et le port des EPI adaptés lors de la manipulation des produits et matériels mis à disposition par le service.
  - o Faire nettoyer au moins une fois par an sa tenue de feu complète.
  - o Harmoniser les pratiques sur le port de la tenue de feu à la prise de garde dans les CIS mixtes (suppression du port de la tenue de feu).
  - o Contrôler visuellement les tenues de feu lors de la vérification du matériel.
  - o Stocker les EPI incendie hors des armoires individuelles dans un lieu ventilé, en fonction des moyens de chaque centre.

- Pendant l'intervention :
  - o Porter ses EPI complets avec ARI jusqu'à la phase de déblai et dégarnissage- le port du masque ARI sur peau rasée.
  - o Mettre en œuvre les protocoles d'hygiène en fonction des degrés de souillures.
  - o Nettoyer les matériels avant de les reconditionner dans les engins.
- Au retour d'intervention :
  - o Compléter le nettoyage des matériels.
  - o Faire nettoyer les effets n'ayant pas pu être lavés sur intervention.
  - o Prendre une douche dès que possible et revêtir des vêtements propres.

Lors des formations utilisant des caissons d'observation et d'étude des phénomènes thermiques ou d'attaque, les formateurs et stagiaires suivent des protocoles spécifiques tels que la traçabilité des expositions, le port des EPI et leur nettoyage.

### 3) PROPOSITIONS D'EVOLUTION DES MESURES ET PROTOCOLES

Les procédures actuelles seront réactualisées à l'issue des travaux menés par le groupe projet « Soutien aux Intervenants en Opération ».

Le PSSM effectuée, d'ores et déjà, lors de la visite annuelle, un dépistage des conséquences sur la santé liées à la toxicité des fumées. Des analyses de contrôles ponctuels visant à s'assurer de l'efficacité des procédures seront mises en œuvre pour les formateurs caissons.

Le directeur,

**Le Commandant Général Christophe GLASIAN**  
Directeur départemental des services  
d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme,  
Chef du Corps départemental

#### Destinataires :

- pour action :
  - Mmes et MM. les chefs de Centre
  - Mme et MM. les chefs de compagnie
  - Chaîne de commandement
- pour information :
  - MM. les chefs de pôle
  - Mmes et MM. les chefs de groupements

Ce mémento préconise les bonnes pratiques et procédure à mettre en œuvre pour prévenir des risques de toxicité liés à l'exposition aux fumées d'incendie.

### **Rappel des bonnes pratiques**

#### Avant l'intervention

Verifier ses Equipements de Protection Individuelle (propreté, état général)  
Faire nettoyer au moins une fois par an sa veste de feu et surpantalon  
Stocker uniquement dans les placards de feu les équipements de feu  
Respecter les règles d'hygiène collectives

#### En intervention

Porter ses EPI (Un ARI sur le dos ne sert à rien si il n'est pas capellé...)  
Proscrire les transferts de contamination des fumées d'incendie  
Nettoyer les matériels avant de les ranger dans les engins  
Préserver en zone propre la cabine de l'engin pompe

#### Au retour d'intervention

Faire nettoyer les effets n'ayant pas pu être lavés sur intervention  
Compléter le nettoyage des matériels  
Prendre une douche dès que possible



### **Sommaire**

Fiche 1	Composition du kit de nettoyage post opération
Fiche 2	Evaluation du degré de souillure à l'usage du chef d'agrès et du COS
Fiche 3	Procédure nettoyage niveau 1
Fiche 4	Procédure nettoyage niveau 2
Fiche 5	Procédure 3 : Permettre à l'équipage de reconditionner les matériels.

Objectif

Installé dans les engins-pompes, ce lot a pour but de procéder à un nettoyage sommaire avant de quitter les lieux de l'intervention.

Composition du kit

- 1 bidon étanche de 20l
- 2 éponges
- 1 flacon de savon liquide
- 1 flacon brumisateur d'eau
- 1 brosse (nettoyage à sec)
- 1 brosse (nettoyage humide)
- 1 rouleau de sacs à vêtements hydrosolubles
- gants à usage unique en nitrile
- masques FFP3
- 4 paires de lunettes de protection
- 1 bache à usage unique
- 1 rouleau de scotch orange
- 1 rouleau de sac poubelle
- 1 marqueur permanent
- lingettes sèches



Objectif

Permettre au chef d'agrès de déterminer le niveau de procédure à appliquer en fonction du degré de souillure des équipements

Etape 1

Evaluation du niveau de souillure



Les chefs d'agrès évaluent le degré de souillure des équipements de chaque sapeur-pompier de son engin et décide de la mise en place du niveau de procédure

Si le niveau 2 doit être mis en œuvre pour au moins un agent, le COS de l'intervention met en place un sas afin de limiter les transferts de contamination

Niveau 0

Pas de nettoyage nécessaire (ni souillures ni odeurs)

Niveau 1

Souillures superficielles et / ou odeurs :  
nettoyage par brossage et éventuellement rinçage léger

Niveau 2

Souillures importantes, forte toxicité et/ou présence de dépôts gras : Emballage des équipements textiles - Nettoyage des matériels.

Objectif

Permettre à l'équipage de nettoyer sommairement les équipements légèrement souillés afin d'éviter un transfert de contamination

Etape 1

Brossage léger



Brossage des effets (brossage à sec ou brosse humidifiée)

Etape 2

Brossage rinçage des bottes



Rinçage au moyen de la LDT

Etape 3

Nettoyage des mains



Un nettoyage des mains sera réalisé au plus tôt

Etape 4

Brossage des matériels (EPI et matériels)



Brossage (sec ou brosse humide) des ARI et autres matériels  
Rinçage systématique des matériels

Objectif

Permettre à l'équipage :  
- d'isoler des équipements souillés,  
- de nettoyer les matériels souillés en évitant un transfert de contamination.

Etape 1

Mise en place sas



1- délimiter une zone propre à proximité d'un engin pompe  
2- mettre en place un sas par un conducteur à l'aide du kit  
Nota  
Demander éventuellement un moyen d'enlèvement des matériels (si manque de place dans les coffres des engins)  
  
Mise en place déportée si condition climatique ou environnementale  
Le FPT est en position d'indisponibilité opérationnelle

Etape 2

Brossage rinçage des bottes



Un deuxième nettoyage pourra être réalisé en fin de déshabillage

Etape 3

Déshabillage





**Proscrire le stockage de matériels souillés et non emballés dans les cabines des engins**

Etape 4

Nettoyage des mains



Un nettoyage des mains sera réalisé au plus tôt.

Etape 5

Nettoyage des autres parties du corps exposées



6

Brossage des matériels (EPI et matériels)



Nettoyage approfondi des ARI et autres matériels

Objectif

Permettre à l'équipage de reconditionner les matériels.

Etape 1

Nettoyage ARI



Masque

Eponge propre  
Savon doux  
Sechage à l'air libre

Dossard

Brossage + savon  
Rinçage - sechage à l'air libre



Etape 2

Reconditionnement du matériel



Préconiser l'utilisation de gants pour la manutention et la vérification des matériels

Etape 3

Reconditionnement du lot



**Remarques**

Privilégier un flacon de savon type pousse mousse

Privilégier un savon permettant de nettoyer mains et visage

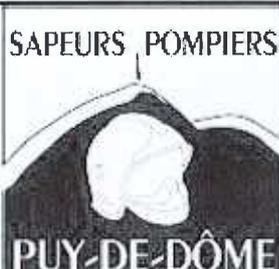
Doter le kit d'un bidon étanche de type 20l comme proposé

Doter le kit de lunettes de projections ouvertes afin d'éviter l'embuage

Revoir la règle de port de la cagoule sous le masque ARI

Règles utilisation gants nitriles

Quid nettoyage cagoules

	<b>E – Entretien, Maintenance, Anomalie</b>		<b>E.1</b>
	RÈGLEMENT DÉPARTEMENTAL d'HABILLEMENT	Entretien	
	Mise à jour le : 29/03/2022		

### ❖ Responsabilité

L'agent a la responsabilité des effets qu'il a perçus. Il lui appartient d'en assurer un bon usage de même qu'un entretien régulier.

Ainsi, lors de la perception de ces effets, l'agent prendra connaissance du guide EPI et s'engagera à respecter scrupuleusement les consignes préconisées.

Ces obligations ne dispensent pas l'agent de présenter à la hiérarchie, à tout moment et en bon état, les effets et équipements entrant dans la dotation des différentes tenues en vigueur à la date du contrôle.

Dans le cas d'un manque d'entretien évident, ou d'une usure anormale de la part du détenteur de l'effet, le SDIS pourra imputer les frais d'entretien engendrés ou de réparation à l'agent par le biais d'un titre de recette.

### ❖ Regard

Lors du rassemblement de la garde, de la rotation d'équipe d'astreinte, ou de tout autre rassemblement opportun, le contrôle de la présence et de l'état des EPI constituant la tenue d'intervention complète (dite tenue de feu) se fait sous la responsabilité du responsable de garde (sous-officier ou officier).

L'organisation pratique de ce principe est réalisée sous l'autorité du chef de centre.

#### ➤ Exemple de la veste de feu textile :

- ↳ A chaque prise de garde
  - Fonctionnement des fermetures
  - Propreté et maintien des bandes rétro réfléchissantes
  - Contrôle tissu (brûlure, usure, trou)
  - Etat des coutures et des ganses de pouce
  - Etc.

### ❖ Entretien courant réalisé par l'agent

L'agent est tenu d'assurer le nettoyage régulier des effets qui lui sont attribués afin de garantir la meilleure hygiène possible et le bon fonctionnement des accessoires opérationnels.

Il veille à assurer la meilleure préservation possible de l'ensemble des effets qui lui sont attribués (conformément aux prescriptions du fabricant et du service).

En dehors du contrôle périodique réalisé par l'intermédiaire des contrôleurs EPI, il appartient à l'agent de signaler toute dégradation d'un quelconque EPI à son chef de centre ou de service, ou au référent habillement du centre.

Le centre met à disposition des agents le matériel nécessaire à l'entretien (produits de nettoyage, cirage, etc.).

Dispositions  
Générales

Gestion, Dotation,  
Echange

Les EPI

Les Différentes  
Tenues

Entretien,  
Maintenance

Annexes

## ❖ Entretien dans le cadre de la toxicité des fumées

Dans le cadre de la toxicité des fumées, après chaque intervention, les chefs d'agrès évaluent le degré de souillures des équipements de chaque sapeur-pompier de son engin et décide de la mise en place du niveau de procédure correspondant :

- Niveau 0 : pas de nettoyage nécessaire,
- Niveau 1 : souillures superficielles et/ou odeurs : nettoyage par brossage et éventuellement rinçage léger, à l'aide des kits de nettoyage mis en place dans les engins-pompes des CS,
- Niveau 2 : souillures importantes, fortes toxicité et/ou présence de dépôts gras : emballage des équipements textiles et envoi à la PLD pour nettoyage complet. Une tenue de prêt est disponible aux 7 points de stockage suivants : Ambert, Clermont-Ferrand, Issoire, La Bourboule, Riom, St Eloy Les Mines et Thiers.

## ❖ Lavage des effets vestimentaires

Les vestes et surpantalons de feu doivent être lavés exclusivement au pressing agréé par le SDIS via par la PLD (traçabilité du nombre de lavage de ces tenues) pour en assurer la garantie opérationnelle et réglementaire. (suivre procédure *annexe 15 et 16*). Un lavage minimal annuel est à respecter.

Pour les autres effets, le SDIS 63 assure la mise à disposition des moyens nécessaires pour les entretiens des équipements fournis par le service (mise à disposition de machines à laver et sèche-linges dans tous les CIS équipés de VSAV, les autres CIS pouvant se rapprocher d'eux). Les consignes de lavage affichées sur les effets devront être strictement respectées (température et usage des sèche-linges en particulier) pour ne pas dégrader les effets.

Les parkas HV et les gilets HV peuvent être lavés soit via le pressing agréé du SDIS, soit avec les équipements de lavage des CIS en respectant les consignes de lavage, pour lequel l'emploi du sèche-linge est interdit. Ce lavage doit être au minimum annuel.

## ❖ Lavage d'effets contaminés

Lorsqu'une tenue est susceptible d'être contaminée, il est nécessaire de suivre la procédure exceptionnelle de lavage des tenues SPF1 / TSI en cas de contamination (Voir *annexe 14*).

Au retour en caserne, chaque sapeur-pompier prend soin de se dévêtir de sa tenue souillée en la déposant dans un sac hydrosoluble et d'appliquer les mesures d'hygiène corporelle.

L'ensemble des sacs hydrosolubles du même centre sont ensuite déposés dans un même sac poubelle. Après en avoir informé le correspondant habillement du CIS, une fiche de demande de prise en charge des tenues est complétée et agrafée au sac poubelle, l'ensemble est retourné via la navette à la PLD.

Dispositions  
Générales

Gestion, Dotation,  
Echange

Les EPI

Les Différentes  
Tenues

Entretien,  
Maintenance

Annexes



**Site de Crouel**

CDA



**Contacts - Accès**

**Adresse :** CFD Crouel - SDIS 63

**Nom du contact :** Adc CHALMETTE/ Lt SIMON

**Téléphone :** 06.84.58.17.29 / 06.82.41.43.59



**Encadrement :**

- ✓ FFTEA
- ✓ FTEA
- ✓ FOR INC



**Compétences associées**

Le CDA permet de répondre aux compétences attendues suivantes :

- ☑ Observation du développement du feu
- ☑ Observation et analyse du danger des fumées
- ☑ Méthode et techniques de lances
- ☑ Méthode et techniques d’extinction



## Règles de sécurité

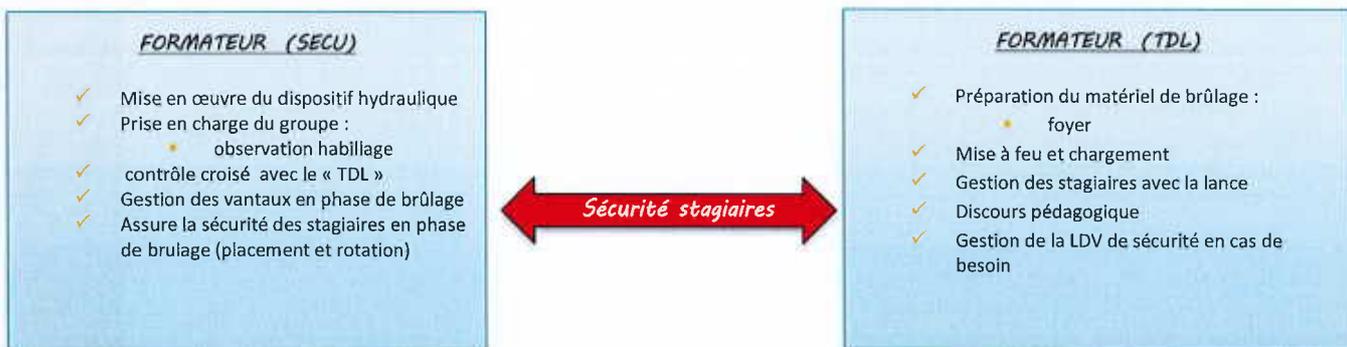
- **Structures, installations, environnement :**
  - Périmètre de sécurité matérialisé par une chaîne et clos impérativement avant l'allumage.
  
- **Moyens hydrauliques :**
  - Le PI doit fournir une pression minimum de 1 bar.
  - Le PI devra être positionné sur le réseau « public » en cas de brûlage avec manipulation de lances. Le cas échéant, un EP doit permettre de relever la pression à 7 bars.
  - Une DMRS ou une LDV 500 « attaque »
  - Une LDV 500 « sécurité » en double attaque ou en attente.
  
- **Combustibles, charge calorifique et procédure d'allumage :**
  - Exclusivement de **classe A**
  - **30 à 40 palettes** de bois non traitée par brûlage réparti de la manière suivante :
    - Un rang de palettes complet (haut + bas) dans le fond du caisson
    - Chargement du restant sur ces palettes
    - Option : une palette au sol en milieu de caisson en témoin de pyrolyse
  - Petit bois pour foyer de départ
  - Carton/ journaux/cagette
  - Gel d'allumage
  
- **EPI :**
  - Tenue de feu (avec pantalon TSI et polo manches longues)
  - Cagoule nomex à fenêtre fixe
  - Gants textiles ou cuir pour les stagiaires
  - Protection de casques
  - Le port du ceinturon est proscrit
  - ARI :
    - 1 Appareil respiratoire isolant 300 bars pour les 2 formateurs et autant que de stagiaires
    - 1 appareils respiratoires isolants 300 bars de réserve

- Consignes de sécurité :
  - Le formateur « **Sécu** » doit lire les consignes de sécurité aux stagiaires avant de pratiquer l'exercice.
- Sécurité individuelle et collective :
  - un sac prompt secours opérationnel, un **DSA, un kit brulure** seront systématiquement présent sur le site (algeco du CIS pédagogique)
  - Aucun stagiaire ni formateur dans la zone des 2 mètres face au caisson pendant la phase de plein développement.
- Procédure d'allumage :
  - Le FFTEA s'assure que le **CODIS** a été **prévenu** de début du brulage et de sa durée. Sur demande du CODIS, il peut rappeler pour annoncer la fin du brulage.
  - Le formateur « **TDL** » réalise **l'allumage** du foyer au moyen du gel, après autorisation de mise à feu du « **Sécu** ».
  - L'utilisation d'un **hydrocarbure** liquide (gazole, essence, huile) est totalement **prohibée**.
  - **Dès allumage**, tous les **personnels** intégrant la zone contrôlée devront être **sous ARI capelé**



## Règles d'utilisation

- Rôle des formateurs :



- **Décontamination :**

Une décontamination par brossage sera effectuée sur les stagiaires et formateurs dès la sortie de caisson en maintenant tout le personnel sous ARI ainsi qu'un passage au pédiluve.

- **Entretien et remise en état :**

Le Formateur « **Sécu** » doit s'assurer à la fin de la formation de la remise en état du site et du matériel. Il doit aussi s'assurer que tout est en place pour la séquence suivante.

- **Caisson et abords :**

- CDA:

Aucun déblai n'est effectué à chaud.

Le déblai de la zone feu se fait à froid pendant les phases de FMPA ou de journée dédiée dans un contenant prévu à cet effet.

- Abords :

A l'issue de la formation le site doit être propre et dégagé, aucun établissement ni palettes ne doivent rester sur site.

- **Consignes de sécurité :**

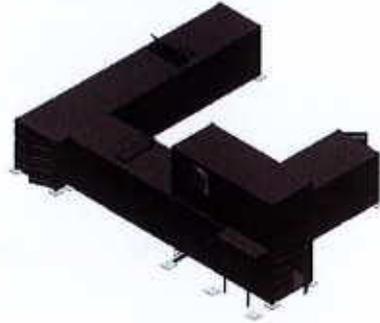
- ☑ L'exercice est à feu réel et en atmosphère chaude, les stagiaires se conformeront impérativement aux directives des formateurs.
- ☑ Chacun doit se sentir en forme et apte à suivre l'exercice.
- ☑ Les stagiaires se sont hydratés avant d'accéder au CDA.
- ☑ Tous les bijoux et éléments métalliques en contact avec la peau ont été retirés.
- ☑ Les briquets, clés, téléphones et bips ont été retirés.
- ☑ Un vêtement à manches longues en matériau non feu est porté sous la veste de feu.
- ☑ La TDF et la cagoule élastique sont secs, correctement portées et ajustées.
- ☑ Chaque stagiaire est équipé d'une protection de casque.
- ☑ Les bretelles des ARI ne sont pas trop serrées (le poids repose sur la ventrale) afin de permettre l'aisance de mouvements et la circulation de l'air.
- ☑ Les pressions d'air ont été contrôlées et les bouteilles d'air sont ouvertes à fond.
- ☑ Chaque stagiaire, une fois équipé et capelé sera contrôlé par un formateur.
- ☑ Tout problème, malaise ou dysfonctionnement doit être immédiatement signalé aux formateurs par un code de communication établi avec les stagiaires avant la session de brûlage : code : « FORMATEUR/FORMATEUR/FORMATEUR »
- ☑ Ne pas hésiter à reculer en cas de difficultés liées à la chaleur.
- ☑ Se positionner les 2 genoux au sol et face au feu durant tout l'exercice.
- ☑ A la fin de session du CDA, les stagiaires s'hydrateront et ouvriront leurs vestes.





### Site de Crouel

COEPT



### Contacts - Accès

**Adresse :** CFD Crouel - SDIS 63

**Nom du contact :** Adc CHALMETTE / Lt SIMON

**Téléphone :** 06.84.58.17.29 / 06.82.41.43.59



### Encadrement :

- ✓ FFTEA
- ✓ FTEA



### Compétences associées

Le COEPT permet de répondre aux compétences attendues suivantes :

- ☑ Observation et compréhension du système feu
- ☑ Observation et analyse du danger des fumées
- ☑ Observation du traitement des fumées et des techniques de lances
- ☑ Analyse des progressions rapides du feu et des signes annonciateurs
- ☑ Méthode et techniques de reconnaissance et d'engagement



## Règles de sécurité

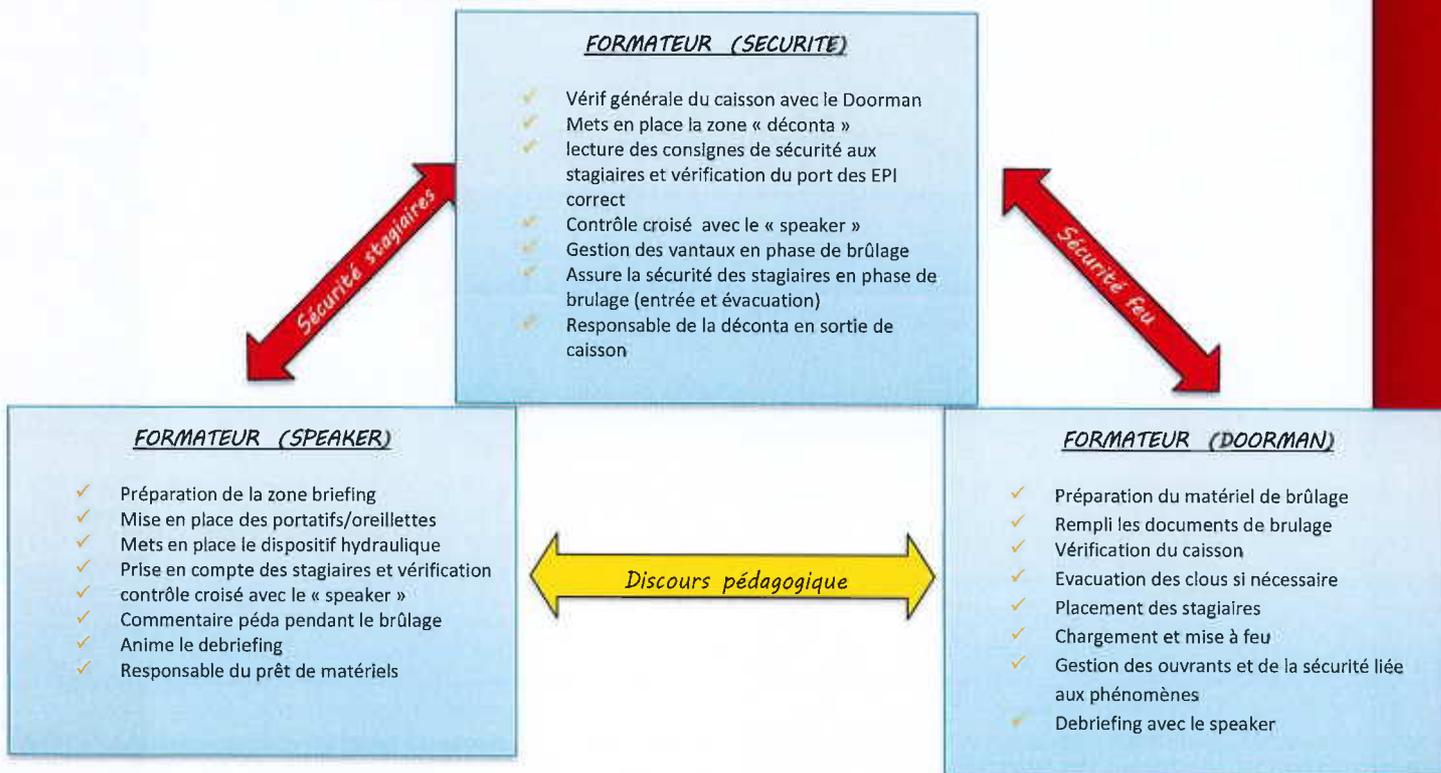
- **Structures, installations, environnement :**
  - Périmètre de sécurité matérialisé par une chaîne et clos impérativement avant l'allumage.
  - Un système de communication est utilisé pour :
    - La pédagogie directe avec les stagiaires (explication et précision des phénomènes en temps réel)
    - Une communication entre les formateurs si besoin pour la gestion du brûlage
  - L'exutoire et **tout élément du COEPT** afférent à la sécurité doit être **vérifié** et **opérationnel**.
  - Toutes les **issues** doivent être **libres** de tout encombrement.
  
- **Moyens hydrauliques :**
  - Le PI doit fournir une pression minimum de 1 bar.
  - Le PI devra être positionné sur le réseau « public » en cas de brûlage avec manipulation de lances. Le cas échéant, un EP doit permettre de relever la pression à 7 bars.
  - Une DMRS ou une LDV 500 « sécurité » à l'extérieur du caisson.
  - Une DMRS ou une LDV 500 « attaque » à l'intérieur du COEPT (option) en fonction de la thématique.
  
- **Combustibles, charge calorifique et procédure d'allumage :**
  - Exclusivement de **classe A**
  - Palette de bois non traitée d'une masse totale de **50kg environ** par brûlage
  - Petit bois pour foyer de départ
  - Carton/ journaux/cagette
  - Gel d'allumage
  
- **EPI :**
  - Tenue de feu (avec pantalon TSI et polo manches longues)
  - Cagoule nomex à fenêtre fixe
  - Gants textiles ou cuir pour les stagiaires
  - Poncho avec protection de casque
  - Le port du ceinturon est proscrit
  - ARI :
    - 1 Appareil respiratoire isolant 300 bars pour les 3 formateurs et autant que de stagiaires
    - 1 appareils respiratoires isolants 300 bars de réserve

- Consignes de sécurité :
  - Le formateur « **sécu** » doit lire les consignes de sécurité aux stagiaires avant de les faire pénétrer dans le simulateur.
- Sécurité individuelle et collective :
  - un sac prompt secours opérationnel, un **DSA, un kit brulure** seront systématiquement présent sur le site (algeco du CIS pédagogique)
  - 15 personnes maximum dans le COEPT (formateurs compris), sauf dérogation accordée par le référent caisson du GFDC.
- Procédure d'allumage :
  - Le formateur « **doorman** » réalise l'**allumage** du foyer au moyen du gel, après autorisation de mise à feu du « **sécu** », avec port de la **tenue de feu complète**, avec **ARI capelé** et SAD encliquetée.
  - L'utilisation d'un **hydrocarbure** liquide (gazole, essence, huile) est totalement **prohibée**.
  - **Dès allumage**, tous les **personnels** intégrant le COEPT devront être **sous ARI capelé**



## Règles d'utilisation

- Rôle des formateurs :



- **Décontamination :**

Une décontamination sèche par brossage sera effectuée sur les stagiaires et formateurs dès la sortie de caisson en maintenant tout le personnel sous ARI ainsi qu'un passage au pédiluve.

- **Entretien et remise en état :**

Le Formateur « **Doorman** » doit s'assurer à la fin de la formation de la remise en état du site et du matériel. Il doit aussi s'assurer que tout est en place pour la séquence suivante.

- **Simulateur et abords :**

- **COEPT:**

A la fin du brûlage toutes les issues doivent être ouvertes (portes latérales, portes d'accès, exutoire) Aucun déblai n'est effectué à chaud.

Le déblai de la zone feu se fait à froid avant les sessions de brûlage dans un contenant dédié à cet effet.

- **Abords :**

A l'issue de la formation le site doit être propre et dégagé, aucun établissement ni palettes ne doivent rester sur site.

- **Consignes de sécurité :**

- ☑ L'exercice est à feu réel et en atmosphère chaude, les stagiaires se conformeront impérativement aux directives des formateurs.
- ☑ Chacun doit se sentir en forme et apte à suivre l'exercice.
- ☑ Les stagiaires se sont hydratés avant d'accéder au COEPT.
- ☑ Tous les bijoux et éléments métalliques en contact avec la peau ont été retirés.
- ☑ Les briquets, clés, téléphones et bips ont été retirés.
- ☑ Un vêtement à manches longues en matériau non feu est porté sous la veste de feu.
- ☑ La TDF et la cagoule élastique sont secs, correctement portées et ajustées.
- ☑ Les pressions d'air ont été contrôlées et les bouteilles d'air sont ouvertes à fond.
- ☑ Chaque stagiaire, une fois équipé et capelé sera contrôlé par un formateur.
- ☑ Tout problème, malaise ou dysfonctionnement doit être immédiatement signalé aux formateurs par un code de communication établi avec les stagiaires avant la session de brûlage : code : « FORMATEUR/FORMATEUR/FORMATEUR »
- ☑ Se positionner les jambes allongées au sol (non croisé) ou à genoux et ne pas se toucher durant tout l'exercice.
- ☑ Les bretelles des ARI ne sont pas trop serrées (le poids repose sur la ventrale) afin de permettre l'aisance de mouvements et la circulation de l'air.
- ☑ Ne pas hésiter à se signaler aux formateurs en cas de difficultés liées à la chaleur.
- ☑ A la fin de session du COEPT, après la décontamination, les stagiaires s'hydrateront et ouvriront leurs vestes.
- ☑ En cas de coup de chaud le stagiaire sera déshabillé et refroidit avec les seaux prévus à cet effet.

## FICHE DE VERIFICATION AVANT BRULAGE

Nature de la formation :	
séquence brulage:	date:    /    /
<b>Structure, installations, environnement :</b>	
Bon fonctionnement du système de communication	
Matériel de premier secours disponible sur site (oxygénothérapie, DSA, kit brulure)	
Bon fonctionnement de l'exutoire	
Issue libre de tout encombrement	
Périmètre de sécurité matérialisé et chaines fermées pendant le brulage	
<b>Hydraulique :</b>	
PI fonctionnel	
1 LDV 500 de sécurité alimentée	
1 LDV 500 en double attaque ou en sécurité	
EP sur site si brulage avec manipulation de lances	
<b>Déroulement de la formation :</b>	
12 stagiaires maximum à l'intérieur, sauf dérogation accordée par le « référent GFDC »	
3 formateurs caisson inscrits sur liste d'aptitude	
Pas d'observateurs sans EPI en dehors de la zone contrôlée	
Pas de victime simulée dans le COEPT	
<b>EPI :</b>	
Formateurs : tenue de feu complète, poncho avec protection de casques rouges et ARI	
Stagiaires : tenue de feu complète, poncho avec protection de casques bleu et ARI	
<b>Sécu :</b>	<b>Doorman :</b>
<b>Speaker :</b>	<b>Autres formateurs :</b>
<b>Observations :</b>	